

Formation ATTF du 29 mars 2019

PROGRAMME

SOLUTIONS D'ISOLATION

Intervenants : - Antoine JEANNEY, Isover Sain-Gobain

9 h 30 : Accueil des participants à l'usine Isover de Chalon sur Saône

9 h 30 - 12 h 00 : Formation suivi de la visite de l'usine

Le contenu du programme :

- Label E+C et RE 2020.
Présentation des principes d'une ACV (analyse de cycle de vie) avec des FDES (Fiches Déclaratives Environnementales et Sanitaires), recyclage, bio-sourcé, circuits courts...
- Qualité de l'air, analyse des COV (composés organiques et volatiles)
- Étanchéité à l'air et gestion de la migration de vapeur d'eau, principes de base sur la composition des parois physiques du bâtiment et quelques rappels réglementaires.
- Services digitaux MY ISOVER, Objets BIM, Bâtichiffrage...
- Solutions et systèmes ISOVER par domaine d'application
- Visite de l'usine

12 h 00 : Déjeuner en commun



BULLETIN D'INSCRIPTION

Resp. : Alfred Bernhard - 8 rue de la Fontaine - 70160 Port d'Atelier - 06 86 61 09 24 - formation@attf.asso.fr

LE THÈME > Solutions d'isolation

Bourgogne Franche-Comté

agent

☐ Mademoiselle

☐ Madame

☐ Monsieur

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

e.mail : _____ Tél. : _____

collectivité

☐ Titulaire

☐ Stagiaire

☐ Agent non titulaire

Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C

○ Élú

Grade : _____ Fonction actuelle : _____

Nom et adresse de la collectivité : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél.: Fax:

e.mail Ressources Humaines :

souhaite m'inscrire à la formation et en accepte les modalités de règlement et d'annulation. *[Voir le détail du prix dans les énoncés à suivre]*

Je m'inscris en qualité de :

- Adhérents ATTF : 10 €

- **Non-adhérents ATTF : 25 €**

○

○

Conditions : en cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'ATTF le présent contrat est résilié, les frais d'inscription correspondants aux sessions annulées seront remboursés. En cas d'annulation de la part du stagiaire, elle donne lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 15 jours francs avant le stage, à compter de cette date le montant de la participation sera retenu. Les remplacements seront admis à tout moment. En cas de force majeure dûment reconnue, le contrat est résilié, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Conventions (prises en charge par la collectivité ou l'administration dans le cadre du plan de formation). Les conventions de stage sont à solliciter auprès de l'administrateur national chargé d'ATTF Formation (coordonnées en tête de ce bulletin).

règlement

☐ par chèque bancaire à l'ordre de **ATTF Bourgogne Franche-Comté**

☐ par mandat administratif et ce bulletin vaut bon de commande

atf références bancaires : CM BEAUPRÉAU - RIB : 10278-39411-00020912301-96
IBAN : FR76 1027 8394 1100 0209 1230 196 - BIC : CMCIFR2A

Le responsable hiérarchique / l'auditeur

Le Maire ou le Président

pour accord

Date et signature

Date et signature - tampon collectivité

Le bulletin d'inscription est à retourner **avant le 20 mars 2019**
à l'adresse suivante : **Alfred BERNHARD – 8 rue de la Fontaine – 70160 Port d'Atelier**
Tél : 06.86.61.09.24 - @ : alfred.bernhard@orange.fr

inscription

WWW.
attf.asso.fr